This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

OXFORD UNIVERSITY

ST. GILES', OXFORD OX1 3NA

DISCOURS

PRONONCÉ

DANS L'HÔTEL DE VILLE

DE LYON,

Le 21. Décembre, Fête de S. Thomas, de l'année 1741.

Par M. MICHON, Ecuyer, fils de M. Michon, Avocat du Roi, au Bureau des Finances de Lyon.

A LYON,

De l'Imprimerie d'AYME' DELAROCHE, seul Imprimeur-Libraire ordinaire de Monseigneur le Duc de VILLEROY, de la Ville & du Gouvernement.

M. DCC. XLV.

AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

Vet. Fr. II. F. 1794

AVIS DE L'IMPRIMEUR.

CE Diſcours, qui fut prononcé il y a environ quatre ans, n'avoit pas parû au jour juſqu'ici, à cauſe de certain égard ou de quelque conſidération particulière, qui en avoit retardé, plutôt qu'empêché, l'impreſſion ; mais comme cet obſtacle ne ſubſiſte plus, & que d'ailleurs le Public a ſouhaité que ce petit Ouvrage fut imprimé, avec les Complimens ; l'Editeur a été bien aiſe d'avoir cette occaſion de lui donner de nouvelles marques de ſon empreſſement à le ſatisfaire ; ſur tout dans l'occurrence du tems préſent, vers lequel l'on a accoûtumé de prononcer ces ſortes de Diſcours, dans l'Hôtel de Ville de Lyon, à la cérémonie qui s'y fait à la fin de chaque année, de la Publication des nouveaux Prévôt des Marchands & Echevins de cette Ville.

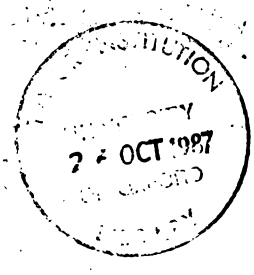

DISCOURS
PRONONCÉ
A L'HÔTEL DE VILLE DE LYON,

Le 21. Décembre 1741.

QU'IL EST PLUS DIFFICILE DE CONSERVER, que d'acquérir.

Nullum generoſo Viro laborum finem ſtatuo;
Et ſtrenuè parta, ſunt operoſiùs retinenda. *Arrian. lib.* V.

TAYLOR INST. OXFORD

REX CHRISTIANISSIME.
REGINA CHRISTIANISSIMA.
SERENISSIME DELPHINE.
ARCHIPRÆSUL EMINENTISSIME.
EXCELLENTISSIME PROVINCIÆ GUBERNATOR.
DIGNISSIME PROREX.
AMPLISSIME DICÆARCHA.
NOBILISSIMI LUGDUNI COMITES.
PRÆSES ET SENATORES INTEGERRIMI.
PRÆSES ET REGII QUÆSTORES ORNATISSIMI.
SAPIENTISSIMI TRIBUTORUM DESCRIPTORES.
CLARISSIME MERCATORUM PRÆPOSITE, NECNON URBIS PRÆFECTE.
LECTISSIMI AC PROVIDENTISSIMI CONSULES.
VIRI DE PATRIÂ QUAM OPTIME MERITI.
CONCIVES CHARISSIMI, CÆTERIQUE ALIORUM ORDINUM AUDITORES COMMENDATISSIMI.

L'HOMME foible de ſa nature, & dénué de tout en naiſſant, ne peut durant le cours de ſa vie, acquérir ſans peines & ſans ſoins, des Vertus, des Talens ou des biens de la fortune; & quand une fois il les a acquis, il ne ſçauroit trop veiller à leur conſervation: il n'eſt donc pas moins difficile de conſerver, que

d'acquérir ; mais pour donner plus d'étenduë à cette maxime, ne pourrois-je pas ajoûter, MESSIEURS, qu'il eſt même plus difficile de conſerver que d'acquérir ? L'un dépend le plus ſouvent du hazard, tandis que l'autre eſt preſque toujours l'effet de notre induſtrie. Les réflexions que je me propoſe de faire ſur ce ſujet, établiront, je crois, la vérité que j'avance ; & il ne nous ſera pas difficile d'en conclure, de quelle importance elle eſt dans la pratique, pour donner une vraie & parfaite ſolidité aux différens avantages & aux biens déja acquis, dont nous pretendons nous conſerver la joüiſſance : tels que ſont, non ſeulement les richeſſes, ſur leſquelles je paroîs plus particulièrement inſiſter ; mais encore les honneurs, les emplois, l'autorité, le crédit, la réputation, & les autres fruits de nos talens & de nos travaux.

EN effet, MESSIEURS, qu'un homme ſoit parvenu aux honneurs & aux grands emplois ; pour y arriver, il a fallu qu'il ſe pliât de bonne heure aux fonctions pénibles qu'exige une Charge ; il a compris que cette Place, qui l'élève au-deſſus des autres, lui donnoit droit à l'eſtime générale, par une capacité reconnuë, ou le livroit au mépris public par le défaut d'un mérite proportionné à ſes devoirs. Que d'efforts pour acquérir la réputation qui lui a fait percer la foule, & qui l'a fait juger digne de ſon rang ? Mais cette réputation ſoutiendra-t-elle le rigide Examen qu'on fait aujourd'hui de toutes ſes démarches ? & ſi elle le ſoutient, n'eſt-ce pas parce qu'il ſe condamne à une contrainte plus grande que jamais ? parce qu'il ſe livre à un travail forcé, beaucoup au-deſſus des fatigues qui l'ont précédé ? Sans cette application redoublée, n'auroit-il pas été contraint de ſuccomber ſous ces titres d'honneur, & de paroître aux yeux de la multitude dans un jour plus nuiſible à ſa gloire, que l'obſcurité même ? La crainte de ce qu'il en coûte pour ſe conſerver au faîte des Grandeurs, en fit volontairement deſcendre la fierté de Silla ; & la conſtance d'Auguſte en fut ébranlée.

LA réputation d'un homme de Lettres ſur quoi porte-t-elle d'abord ? Quelquefois ſur un Ouvrage échappé au hazard,

qu'un

qu'un premier effort de génie a enfanté aſſez heureuſement ; qui, bien loin de lui avoir coûté beaucoup, eſt le fruit d'un travail preſque involontaire : quelque apparence de neuf, ſemble annoncer aux connoiſſeurs de nouvelles richeſſes littéraires ; l'avide curioſité du Public en marque l'Auteur au coin du vrai mérite ; & le voilà dès-lors engagé, preſque ſans deſſein, dans la carrière du bel Eſprit. Flaté par ces avantcoureurs d'une réputation facile, il ne ſonge qu'à l'accroître ou l'entretenir. Que de veilles aſſiduës ? que de méditations ſérieuſes ? que d'ennuyeux momens ne ſe prépare-t-il pas ? Combien trouvera-t-il peſant le fardeau de ſa Renommée ? Il ne ſe contentera pas d'attendre que le génie l'avertiſſe de ſe mettre au travail ; il faudra l'appeller, lui commander, eſſuyer ſes caprices, & l'éprouver ſouvent indocile, l'échauffer malgré lui, pour ne pas devenir la fable de ce même Public, dont il avoit fait l'admiration par ſes premiers eſſais. De nouveaux ſuccès exigent un ſurcroît de travail, toujours plus pénible par l'incertitude de l'accueil qu'on prépare aux productions nouvelles : c'eſt ce que les plus grands Maîtres ont éprouvé. Cinna, Pompée, & Rodogune, ces Chefs-d'œuvre du Théâtre, demandèrent plus d'efforts à l'Illuſtre Corneille, que le Cid ne lui en avoit coûté ; l'habitude même de compoſer & d'écrire ne put ſuppléer dans la ſuite à un travail qui devint au-deſſus de ſes forces : aux repréſentations d'Ageſilas & d'Attila, il courut riſque de voir ſubſtituer un rire mocqueur aux larmes données à Chimène ; du moins lui fut-il aiſé de reconnoître alors, qu'il ne pouvoit plus que perdre, en voulant ajoûter à ſa réputation. Combien d'autres ont ſenti par leurs propres dégoûts, & fait ſentir à leurs admirateurs par un fâcheux ennui, qu'il eſt moins difficile d'acquérir un nom parmi les Sçavans, que le porter longtems avec dignité ?

La vertu même ſe contente des ſoins ordinaires de l'honnête homme pour ſe laiſſer atteindre ; mais ce n'eſt que dans le cœur des Héros, capables des plus grandes Victoires, qu'elle n'eſt point expoſée à ſe voir démentie ; & les déplorables chûtes de tant de grands Hommes, prouvent encore qu'elle n'eſt pas

toujours à l'abri de la foibleſſe humaine, juſques ſur le Trône où elle paroiſſoit régner avec plus d'empire. Ce Héros ſi renommé dans l'antiquité par la défaite de tant de monſtres, par des travaux inoüis & ſi multipliés, ne vit-il pas ſa Vertu & ſa Gloire, s'éclipſer aux pieds d'Omphale?

Après ces conſidérations particulières, ſi nous jettons les yeux ſur les Etats dont la puiſſance fait encore l'entretien du monde entier, nous ſerons ébloüis du haut point de ſplendeur où ils ſont arrivés; mais après quelques Siécles de gloire, ils nous rameneront par leur décadence précipitée, à nous écrier, qu'il eſt plus difficile de conſerver que d'acquérir; nous verrons toutes les richeſſes & tous les ſceptres de l'Aſie ſe prêter rapidement à l'ambition du Méde, du Perſan, & du Macédonien: Toutes ces Puiſſances englouties, ne pourront ſatisfaire l'avidité du Romain, ſi l'Afrique & l'Europe ne deviennent ſa proie; & le Romain s'eſt à peine donné le titre de Maître du Monde, que ſa grandeur & ſon orgüeil ſont foulés aux pieds, par des Nations, qui ſongeant à leur tour à acquérir, ſe partagent par des conquêtes faciles, ce que toutes les forces de Rome ne ſçauroient plus conſerver.

Honneurs, Emplois, Richeſſes, Réputation brillante, fruits de notre induſtrie & de nos travaux, vous êtes encore plus les enfans du hazard, les biens & les préſens de la fortune; & nous ne devons pas être ſurpris, ſi vous nous échappez ſi facilement: En effet, Messieurs, tout ce que nous appellons Biens de fortune, porte avec ſoi un caractère d'inſtabilité, qui nous dit ſans ceſſe, que ſelon le cours ordinaire des choſes humaines, avoir acquis & poſſéder, c'eſt preſque toucher au moment de perdre ou de diſſiper. La fortune eſt ennemie de toute poſſeſſion durable; il ſemble qu'elle ne veuille que nous prêter, que mettre en dépôt entre nos mains les Biens qu'elle nous confie, pour les redemander tôt ou tard au gré de ſes caprices: Tous les hommes ont un droit égal à ſes faveurs; & comme elle n'eſt pas aſſez puiſſante pour les rendre tous heureux en même tems, il faut néceſſairement qu'elle dépoüille les uns pour enrichir les autres.

Il ſemble même que nous avons tort d'accuſer en cela ſon inconſtance ; c'eſt juſtice de ſa part ; c'eſt ſageſſe d'entretenir ainſi un mouvement ſi néceſſaire au bon ordre de la Société ; de nourrir par là l'eſpérance de celui qui n'a rien, tandis qu'elle avertit celui qui eſt dans l'abondance de ſe tenir ſur ſes gardes. Ce n'eſt point en aveugle qu'elle paroît nous reprocher & reprendre ſes dons ; elle en laiſſe joüir plus longtems l'œconome qui s'eſt montré plus intelligent & plus ſage ; & ce n'eſt pour l'ordinaire qu'au défaut de l'un qu'elle va éprouver la ſageſſe & l'habileté de l'autre.

Mais ſans nous arrêter à une Cauſe qui nous eſt étrangère, nous trouverons au-dedans de nous-mêmes de quoi ſentir le vrai de la maxime que je développe. Eſſayons donc de nous connoître. Preſſés du deſir d'acquérir, que ſommes-nous ? des hommes actifs, laborieux, attentifs aux moindres circonſtances qui nous annoncent quelque profit ; un gain aſſuré nous dédommage de nos fatigues ; l'incertain ranime notre eſpérance, & la moindre lueur favorable met en jeu toutes nos vertus, & plus encore nos paſſions : Point d'ami plus empreſſé que celui qui attend un ſervice, qu'exige la ſituation de ſes affaires ; point de client plus dévoüé que celui qui voit ſa fortune entre les mains d'un homme en place ; point de Maître plus facile, plus affable, plus accommodant, que celui qui a beſoin du concours de ceux qui lui ſont ſoumis, pour réüſſir dans ſes projets intéreſſés : Les ſoins le dévorent en foule, & il s'en apperçoit à peine : emporté (comme il le dit lui-même) par le tourbillon de ſes affaires, il n'eſt plus à lui.

Mais que l'Edifice (Ouvrage de ſes travaux) ſoit enfin achevé, ce n'eſt plus le même homme : à ſon ardeur pour le travail, ſuccéde une molle indifférence. Cet homme qui vouloit tout voir par ſes yeux, tout examiner par lui-même, déſormais ſe repoſera volontiers ſur autrui ; il aimera mieux relâcher de ſes droits, que de diſputer aux dépens de ſon repos avec un injuſte raviſſeur. L'émulation ne lui montre plus de rivaux à dévancer ; il voit ſes égaux, ſans ſe défier d'eux ; peu s'en faut qu'il ne trouve de la folie dans les mouvemens qu'on ſe donne

pour amaſſer. Heureux encore ſi l'amour du plaiſir ne vient pas ſe joindre à cette indolence & à ce déſintéreſſement prétendu ; car il n'eſt guéres poſſible que celui qui n'a jamais vû la ſaiſon des plaiſirs, ne s'imagine qu'elle eſt enfin venuë, quand rien ne lui manque pour ſe les procurer. Marc-Antoine partage par ſon activité la dépoüille de Céſar, avec Auguſte & Lépide ; & bientôt cet ambitieux Triumvir ſacrifie le fruit de tous ſes travaux, aux charmes de Cléopatre.

Combien ce dernier écueil n'eſt-il pas à craindre pour celui que la fortune a prévenu ; & que des Péres laborieux ont délivré à leurs dépens, du pénible ſoin d'acquérir ? Si l'âge mûr n'eſt pas à l'abri des paſſions qui entraînent le renverſement des fortunes, que ſera-ce d'une jeuneſſe emportée, que tout ſemble ſolliciter à ne prendre conſeil que de ſes penchans ? qui adopte pour maxime, que les Biens de la fortune ne ſont tels qu'autant qu'ils fourniſſent aux plaiſirs ? Les richeſſes, ſans doute, ſont la ſource des agrémens de la vie ; mais les agrémens de la vie ſont à leur tour les plus rapides deſtructeurs des Richeſſes. Le grand ſecret de joüir ſans diſſiper, ne ſe fait pas acheter moins chérement à la nature, que celui d'acquérir ; & l'Art de concilier la fortune & les plaiſirs, eſt plus ignoré cent fois, que celui de courir après la fortune & de l'atteindre.

Je paſſe aux conſéquences de la vérité que je viens d'établir, & je me borne aux deux principales, qui renferment toutes les autres. La première, eſt, qu'il ne faut jamais plus ſe défier de la fortune, que lorſqu'il ſemble que nous n'ayons plus rien à lui demander ; nous déſiſter entiérement de nos pourſuites, c'eſt pour elle une occaſion de nous perſécuter : on diroit que tant que nous ſommes dévoüés au travail & aux ſoins tumultueux d'acquérir, elle ſoit aſſez contente de nous, pour prodiguer ſes récompenſes, ou qu'elle ſe réduiſe alors à nous tenir dans l'eſclavage, par des faveurs qui nous font aimer ſon joug ; pour exercer, au contraire, la plus dure tyrannie quand nous voulons le ſecoüer, & reprendre notre liberté : on diroit qu'elle ne peut demeurer dans l'inaction ; qu'elle ſéme toujours, ou

ſes faveurs ou ſes rigueurs, & qu'elle ne connoiſſe point de milieu entre élever ou abbattre.

MAIS quoi, MESSIEURS ? Prétendrois-je que pour ſe ménager toujours quelque intelligence avec la fortune, il ne faut point mettre de bornes à ſes deſirs ? & ne peut-on trouver d'aſſurance que dans une inſatiable avidité ? Je n'ai garde de vous préſenter comme un préſervatif contre la mauvaiſe fortune, ce qu'il y a de plus contraire à la conſervation de ce que nous avons acquis. Je ſçai qu'il en eſt des fruits de nos travaux, comme de ceux que la Terre fournit à nos beſoins ou à nos délices ; ils doivent être prudemment ſerrés, quand par la culture & à l'aide des Saiſons favorables, ils ſont parvenus à leur point de maturité : Les confier plus longtems aux Campagnes, dans l'eſpérance de les voir multipliés, & d'en tirer plus de profit, c'eſt les expoſer à tomber d'eux-mêmes, & à ne pouvoir être conſervés ; ainſi le deſir outré d'amaſſer, peut faire renverſer la fortune la mieux établie.

MAIS retranchons tout excès, & nous trouverons la vertu dans le juſte milieu. Comme dans le ſoin d'acquérir, celui de conſerver entre néceſſairement pour quelque choſe, puiſque ce n'eſt que par ſucceſſion de tems, que nous parvenons à réunir les parties qui ſont le total de notre bonheur ; de même, le ſoin de conſerver, pour être plus efficace, ne doit pas entièrement exclure celui d'acquérir : celui-là doit retrancher tout ce que celui-ci a d'inquiétant & de trop vif, pour en retenir préciſément ce qui bannit l'indolence & l'oiſiveté ; & l'un & l'autre produiront de concert cette ſage œconomie, exempte des ſoucis qui nous tourmentent, & de la nonchalance qui nous endort.

C'EST cette ſage œconomie, qui ſans augmenter nos revenus, en fait néanmoins la partie la plus conſidérable, par la ſolidité qu'elle leur donne : c'eſt elle qui nous fait joüir ſans avarice, de ce que nous poſſédons pour le préſent, & n'écarte pas moins les craintes que la prodigalité donne ſur l'avenir ; qui nous fait dépenſer généreuſement & avec ſécurité, ſans rien diminuer de notre opulence ; qui fournit même aux épanche-

mens de la libéralité ; c'eſt elle qui nous ménage des reſſources ; pour pouvoir, ſi je puis m'exprimer ainſi, *pactiſer* avec le hazard, lorſque des circonſtances imprévuës menacent notre fortune ; qui nous prête au beſoin, ſans nous faire contracter aucune dette : ſous ſa conduite nous demeurerons dans un état plus tranquille que le repos même, parce qu'il fera toute notre ſûreté.

Mais pour en venir là, il ne ſuffit pas de ſe défier de ſa fortune ; il faut ſur tout être en garde contre ſoi même ; & c'eſt l'autre conſéquence qu'on doit tirer de ce que j'ai dit juſqu'ici. Oüi, Messieurs, de zélés défenſeurs que nous étions de nos propres intérêts quand nous combattions encore pour arriver au terme de nos eſpérances, nous en devenons les plus dangereux ennemis quand la poſſeſſion éteint l'ardeur de nos deſirs : le danger des proſpérités ne ſe trouve que dans la joüiſſance. Eh ! quoi de plus facile & de plus commun que d'en abuſer ? Or, tout abus entraîne néceſſairement la ruine du ſujet qui l'occaſionne. Abuſer de ſa réputation, c'eſt véritablement l'expoſer ; c'eſt en quelque manière y renoncer : abuſer de ſa ſanté, c'eſt l'altérer : abuſer de ſes talens, c'eſt les rendre mépriſables : abuſer de ſon crédit, c'eſt le perdre : abuſer de ſon autorité, c'eſt la détruire : abuſer de ſes richeſſes, c'eſt les anéantir, c'eſt ſe ruiner.

Si chacun ſe demande compte à lui-même de l'uſage qu'il fait des Biens, des avantages ou des talens qu'il a reçus de la fortune, ou acquis par ſes travaux, il jugera ſans peine de ce qu'il doit ſe promettre de l'avenir, quelque incertain qu'on le ſuppoſe. Il ſentira facilement que ſi la vanité l'emporte, juſqu'à affecter l'égalité avec ceux qui ſont au-deſſus de lui, il retombera bientôt au-deſſous de ſes inférieurs mêmes ; que s'il écoute le plaiſir, juſqu'à s'en laiſſer tranſporter, un ſentiment ſi vif ne ſçauroit être de longue durée ; que les chagrins amers lui ſuccéderont, & que ſes richeſſes & ſes proſpérités après avoir fourni aux excès, ne pourront pas même ſuffire au néceſſaire : que le faſte eſt un Eclair, qui n'ébloüit les yeux que par la deſtruction *inſtantanée* de la vapeur qui le fait briller : que le luxe

immodéré eſt comme l'ornement d'une victime qui ſe dévoue à l'indigence.

Si la raiſon, au contraire, impoſant ſilence aux paſſions, garde en tout un milieu convenable, elle établira une ſi juſte proportion entre nos facultés & nos talens, & l'uſage que nous en ferons, que nos forces & l'exercice qu'elles prendront, ſeront toujours dans un parfait équilibre, malgré toutes les ſecouſſes de la fortune; car entre le ſoin d'acquérir & celui de conſerver, il eſt une différence, qui ne doit pas échaper à notre attention.

Quand nous ſommes encore dans la mêlée au milieu de la chaleur du combat, nous ne ſommes pas reſponſables des événemens; le hazard y domine, & devient ſouvent l'Arbitre des ſuccès; ſi nous ne ſommes ſecondés par des circonſtances heureuſes, tous nos efforts, toute notre prudence ne nous feront pas prendre l'aſcendant ſur nos Rivaux: mais quand par notre adreſſe à profiter des occaſions, nous nous trouvons enfin établis dans le poſte que nous diſputions, les droits de la fortune diminuent, & ceux de la bonne conduite augmentent à proportion. C'eſt preſque toujours notre faute, quand le fruit de nos Conquêtes dépérit entre nos mains; de là, ce ſentiment de honte que nous éprouvons quand nous venons à déchoir de notre ſituation: ſentiment dont ne ſeroit pas ſuſceptible, celui, qui malgré tous ſes ſoins, n'auroit pû réüſſir à ſon élévation.

Heureux celui, qui ſur l'exemple des ſages Citoyens de cette Ville, ſçaura luter contre la fortune, ou profiter de ſes faveurs, par tous les moyens que la probité laiſſe à l'induſtrie la plus active & la plus éclairée. Il ne ſçauroit choiſir de guides plus sûrs pour acquérir en honnête homme. Plus heureux celui, qui ſur le même modéle, ſçaura joüir en ſage des fruits de ſes travaux, & mâîtriſer par ſes vertus, la dureté des tems & les caprices de la fortune.

FIN.

ELOGES ET COMPLIMENS.

AVERTISSEMENT.

COMME la plupart de ces Eloges & de ces Complimens n'ont du rapport qu'à des faits particuliers, & qu'aux conjonctures du tems où ils ont été faits & prononcés, on les trouveroit aujourd'hui fort déplacés, ſi le Lecteur n'avoit la bonté de ne pas perdre de vuë les motifs particuliers, & les circonſtances dans leſquelles ils ont été faits. Les Eloges & les Loüanges ne peuvent embraſſer que le préſent ou le paſſé : de nouvelles Vertus méritent, ſans doute, de nouveaux Eloges ; mais elles ne doivent pas pour cela faire perdre la mémoire, ou affoiblir l'éclat des anciennes, ou des belles actions paſſées.

AU ROY.

TAYLOR INST. OXFORD

SIRE,

LA SITUATION préſente de votre Royaume paſſe les eſpérances de vos Prédéceſſeurs ; & nous ſommes ſurpris nous-mêmes de notre propre félicité. Après ce que Votre Auguſte Biſayeul avoit acquis de gloire à la France, devoit-on penſer qu'elle pût ſe ſoutenir longtems à ce haut point de Grandeur ? L'expérience des ſiécles paſſés ſembloit la menacer d'une décadence, qu'entraînent ordinairement après ſoi les longues proſpérités ; mais Votre Sageſſe, SIRE, vos Vertus, ont interrompu le cours des choſes humaines. Ce n'eſt pas à nos dépens que nos Péres ont été couverts de gloire, & nous n'avons rien à leur envier. LOUIS XIV. avoit aggrandi ſon Etat par ſes Conquêtes ; mais en augmentant le fardeau de la Royauté, il ne vous a rien préparé au-deſſus de vos forces ; & ſi votre amour pour la Paix & pour vos Peuples a tenu longtems vos Armes en ſuſpens, vous avez auſſi montré dans l'occaſion que vous ſçaviez conquérir.

L'EMPIRE François, accrû d'une riche & ſuperbe Province, a fait voir à toute l'Europe, que quand VOTRE MAJESTE' borne ſes ſoins à conſerver, c'eſt qu'elle craint d'accabler ſes Ennemis par ſa Puiſſance : Ce rare ſentiment de modération eſt ſi connu de nos voiſins, qu'il a changé leur jalouſie en confiance, & qu'ils ne nous envient plus que le bonheur d'être ſpécialement votre Peuple. Saiſis d'admiration de voir plus que jamais la Juſtice, la Paix, le Commerce & les Arts, fleurir parmi nous, ils ne ſouhaittent que d'attirer ſur eux quelques rayons de cette ſageſſe qui nous gouverne ſi glorieuſement. La reconnoiſſance de vos Sujets en rendra compte à la poſtérité ; & dans le paralléle qu'elle fera du Régne de tant de Princes de Votre Auguſte Sang ; c'eſt ſous le Vôtre, SIRE, que chacun de ceux qui en liront les Annales, ſouhaitera d'avoir vêcu.

A LA REINE.

MADAME,

Les Vertus cherchent en vain à ſe cacher ſous le voile de la modeſtie, lorſque le rang ſuprême les donne en Spectacle à l'Univers : auſſi n'avez-vous pû dérober à vos Sujets, ni vos qualités royales, ni cette grande Ame que le Ciel vous donna en vous deſtinant au premier Trône dont la Religion conſacre la grandeur. Le titre que nos Souverains font gloire de porter, vous annonçoit la Couronne qui vous étoit préparée par la Providence ; & les Evénemens qui vous ont conduite à être l'Epouſe du Roi Très-Chrétien, ne pourroient paroître ſurprenans qu'à celui qui ne connoîtroit pas vos Vertus.

Quand ces prières ferventes, ce religieux mépris de votre rang, ce zéle pour toutes les œuvres dont ſe nourrit la ferveur chrétienne ; quand tout cela ne ſeroit pas publié par autant d'admirateurs que vous avez de ſujets fidéles, nous reconnoîtrions aſſez par nos proſpérités, qu'il eſt un cœur digne de fixer les regards de celui par qui régnent les Rois : Nous ſçaurions de quelle bouche ſortent ces vœux, qui ſollicitent ſi efficacement les faveurs du Ciel pour toute la Nation. Quel gage plus aſſuré de la conſervation du Trône François ? & faut-il plus d'une Eſther, pour rendre heureux tout un Peuple ?

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

MONSEIGNEUR,

La France entière a les yeux ouverts ſur Votre Auguſte Perſonne : Vous êtes pour elle un gage aſſuré du plus heureux avenir. L'amour de la Nation vous eſt acquis par le Sang dont vous ſortez, & c'eſt l'héritage le plus précieux que pouvoient vous laiſſer vos Ancêtres. Votre âge encore tendre ne vous empêche pas de le ſentir ; votre application à former

votre Eſprit aux grandes choſes, & votre cœur aux grands ſentimens, nous annonce un PRINCE qui mettra un jour toute ſa Gloire à conſerver l'affection de ſes Peuples ; l'augmenter, ſeroit une entrepriſe au-deſſus de la Puiſſance Royale : mais en eſt-il quelqu'une au-deſſus de vos Vertus ?

A SON EMINENCE

MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE TENCIN, Archevêque-Comte de Lyon, Primat des Gaules, Commandeur de l'Ordre du St. Eſprit ; Chargé des Affaires de S. M. T. C. auprès de N. S. P. le Pape ; à préſent Miniſtre d'Etat.

MONSEIGNEUR,

LE premier Siége des Gaules demandoit une attention particulière de la part du Souverain, & votre mérite généralement reconnu, ſollicitoit pour vous des marques ſingulières de ſon eſtime. Le ROI en confiant le ſoin de ce Diocèſe à VOTRE EMINENCE, a parfaitement répondu à notre attente : Il nous a donné dans votre Perſonne une des principales Lumières du Clergé de France ; & pour mettre le comble à notre bonheur, ſon choix eſt tombé ſur un Prélat, en qui le ſçavoir & l'élévation d'Eſprit laiſſent agir en toute liberté les ſentimens du cœur, & toutes les qualités qui attirent la confiance.

SA MAJESTE' avoit à ſa diſpoſition des graces, des honneurs, qui peuvent être indifféremment la récompenſe de toutes ſortes de ſervices : mais comme vous vous êtes ſpécialement ſignalé par votre attachement à la Religion, le Roi a jugé ſagement que c'étoit à la Religion à vous honorer de ſes Dignités & de ſes Titres ; Dignités éminentes, mais dont l'éclat ne ſçauroit durer autant que le ſouvenir & les monumens de vos Talens & de vos Vertus.

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE VILLEROY, PAIR DE FRANCE, Maréchal de Camp, Chevalier des Ordres du ROY, Capitaine de la première & plus ancienne Compagnie Françoiſe des Gardes du Corps, Gouverneur de la Ville de Lyon, & des Provinces de Lyonnois, Forêt, & Beaujollois.

MONSEIGNEUR,

TOUT le Royaume doit depuis longtems une partie de ſon bonheur à vos Illuſtres Ayeux : nous les avons vû conſerver ſucceſſivement comme un honneur héréditaire, le ſoin de former nos Rois à porter le poids de leur Couronne ; & nous remarquons avec un ſentiment bien doux pour notre reconnoiſſance, & bien glorieux pour Vous, que le tems où vos Ancêtres ont été chargés de cette importante fonction, eſt celui-là même où nos Souverains ont régné avec plus d'autorité & plus de gloire.

COMMENT les Citoyens de notre Ville ont-ils été en quelque manière aſſociés à ces Auguſtes Eleves ? Vous-même, MONSEIGNEUR, que des Dignités & des Charges éminentes tiennent ſi près de la Perſonne du Roi, & que les qualités du cœur & les charmes de l'eſprit ont placé ſi avant dans ſa faveur ; quel motif vous engage à ne pas dédaigner le ſoin de nos moindres intérêts ? Vous reconnoiſſez, ſans doute, en nous toute l'étenduë de notre amour & de notre reſpect pour la Majeſté Royale. Vous êtes touché de voir notre zéle inviolable pour votre Maiſon, prendre encore de nouvelles forces, depuis que vous en êtes devenu l'objet ; & par un excès de reconnoiſſance, vous voulez auſſi ajouter de nouvelles marques d'affection & de bonté, à celles dont vos Pères nous avoient toujours honorés.

A MONSEIGNEUR

LE MARQUIS DE VILLEROY, LIEUTENANT Général au Gouvernement de Lyon.

MONSEIGNEUR,

Vos rares qualités nous annoncent bien mieux encore que votre Nom, le rang que vous devez tenir un jour dans l'Etat. Ces heureuſes diſpoſitions de la Nature, que vous cultivez avec tant de ſuccès, ſuffiroient pour donner à la plus noble ambition, tout le luſtre qu'elle pourroit attendre. Quel ſurcroît ne préparent-elles pas à l'éclat d'une Maiſon ſi féconde en grands Hommes ? Mais nous avons à vous propoſer des intérêts plus chers encore à vos inclinations vertueuſes ; le ſervice du Prince, l'utilité de la Patrie, le bonheur particulier de nos Citoyens, dont vous connoiſſez le zéle pour votre Perſonne ; en un mot, la félicité publique, qui vous touche bien plus que votre propre Gloire.

A MESSIRE

BERTRAND-RENE' PALLU, CHEVALIER, Conſeiller du ROY en ſes Conſeils ; Maître des Requêtes Ordinaire de ſon Hôtel ; Intendant de Juſtice, Police & Finances de la Ville & Généralité de Lyon.

MONSEIGNEUR,

Quoique la gloire & l'éclat que l'on tire du mérite de ſes Ancêtres, ayent de quoi ſatisfaire l'ambition, il eſt encore bien plus flateur de donner par ſoi-même un nouveau luſtre à leurs Vertus.

Tel eſt celui dont brillent ces qualités du cœur & de l'eſprit qui vous ſont héréditaires, & qui vous caractériſent.

VOUS les aviez puiſées dans un Père qui fut longtems l'ornement du premier Sénat du Royaume ; mais marchant à grands pas ſur ſes traces, vous avez fait voir qu'il ne vous étoit pas moins facile d'ajouter au mérite & à la réputation, que de conſerver l'un & l'autre dans un même état de ſplendeur & de dignité.

ELEVE' dans le même Tribunal, vous donnâtes des marques ſi rapides de pénétration & de capacité dans les Affaires, qu'on vous jugea bientôt digne d'un plus haut rang. Vous y avez fait éclater tant de riches Talens, que vous avez enſuite mérité de remplir dans les Provinces ces Places auſſi importantes, par la néceſſité de ſoutenir les droits du Souverain, que délicates par le deſir de ménager en même tems les intérêts de ſes Sujets. Puiſſions nous joüir long-tems de l'avantage d'avoir en vous, MONSEIGNEUR, & l'Homme du ROI, & le Protecteur de ſes Peuples.

A MESSIEURS DE L'EGLISE COMTES DE LYON.

MESSIEURS,

VOUS nous montrez combien les grands exemples ſont capables de produire de grandes Vertus : combien l'Egliſe de Lyon n'a-t-elle pas enfanté dans tous les Siécles chrétiens de ces Ames nobles & généreuſes, ſi propres à faire fleurir la Religion ? Eſt il un Siége dans les Gaules qui n'ait été illuſtré, & qui ne le ſoit encore aujourd'hui par quelqu'un des Membres de ce Corps, déja ſi reſpectable par ſon ancienne Nobleſſe, & où vous n'ayez fait admirer, pour les intérêts de l'Egliſe univerſelle cette fermeté qui vous caractériſe ? Eſt-il une Egliſe particulière qui n'ait été conſtamment floriſſante, quand elle a pris la vôtre pour modéle ? Et jamais a-t-on vû l'Egliſe de Lyon attendre qu'une autre lui donnât l'exemple pour défendre la cauſe de Dieu ?

C'EST là une réputation qu'il eſt beau d'avoir acquiſe de Siécle en Siécle ; mais qui n'en eſt que plus difficile à ſoutenir.

Cependant, MESSIEURS, ſi vos premiers Fondateurs reparoiſſoient parmi nous, ni la pureté de leur foi, ni la régularité de leur conduite, ni leurs ſentimens nobles & généreux, ne les diſtingueroient point de vous. Leurs ſaints uſages, leurs ſages maximes, conſervés avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, vous retraceroient dans eux, comme nous les admirons retracés en vous.

TAYLOR INST. OXFORD

A LA COUR DES MONNOYES.

SI le zéle que LA COUR a toujours fait paroître dans l'adminiſtration de la Juſtice, a été un Titre ſuffiſant pour lui attirer les ſuffrages du Public ; il n'a pas moins fait connoître au Souverain, qu'elle méritoit une récompenſe proportionnée aux avantages que ſes Sujets en ont reçus. Auſſi a-t-il voulu lui donner des marques authentiques de ſa ſatisfaction, en vous confiant le dépôt précieux des Monnoyes, qui comme le ſang dans le corps humain, circulent juſques dans les moindres parties du Corps de l'Etat ; & par là vous décorer du caractère & du titre éminent de Compagnie Supérieure.

LE mérite particulier de chacun de ceux qui compoſent LA COUR, ſuffiroit pour lui donner tout le luſtre & toute la diſtinction convenable à la Dignité. Quelle impreſſion d'eſtime & de reſpect ne doit pas produire l'union de tant de Magiſtrats, que leur ſageſſe & leur capacité feroient choiſir en toute occaſion pour Juges & pour Arbitres, quand même ils ne ſeroient pas les dépoſitaires de l'autorité des Loix ?

AU BUREAU DES FINANCES.

PLACE' entre les premiers ordres de cette Ville, LE BUREAU DES FINANCES en fait un des plus ſolides Ornemens : tout concourt à relever l'éclat de ſes fonctions importantes. Que de glorieuſes prérogatives n'y ont pas attaché nos Souverains ? Quels témoignages d'eſtime, d'affection

& de bienveillance, ne renferment pas les Titres qui lui ont communiqué ſon autorité ? C'étoit au Prince à ſentir de quelle importance il étoit pour ſa Couronne d'avoir des Officiers vigilans, qui en aſſuraſſent les droits ſacrés ; & votre exactitude à remplir vos devoirs, a pleinement juſtifié ſon choix. Tout ce luſtre & cet éclat ne ſembloit-il pas préparé aux vertus & aux qualités perſonnelles qui vous environnent ?

L'ELITE de nos familles les plus diſtinguées, a ſouvent mis le terme de ſon ambition dans l'honneur de vous être aſſociée : & ſi vous ne déſapprouviez pas les ſentimens d'une émulation que votre mérite a fait naître, & que des exemples domeſtiques (de ceux même que je ſuis plus particulièrement engagé de prendre pour modéles) fortifient chaque jour ; j'oſerois faire gloire à vos yeux, de borner toutes mes vuës à acquérir les Lumières & les Vertus qui pourroient me procurer dans la ſuite l'honneur & l'avantage de vous appartenir.

A L'ELECTION.

MESSIEURS,

L'AMOUR de l'ordre & du devoir fait le caractère particulier de l'honnête homme : C'eſt le Vôtre, MESSIEURS, dans la place que vous occupez ſi dignement. Faire aimer le devoir, ſur tout dans les emplois critiques, & dans la commiſſion délicate de recueillir les ſubſides, eſt un talent encore plus rare. Vous le poſſédez au point de nous faire douter, ſi le but de vos travaux eſt le maintien du Tréſor qui doit fournir aux dépenſes de l'Etat, ou ſi ce n'eſt pas plutôt la décharge des Particuliers que vous avez en vuë. De ſorte que par une eſpéce de renverſement d'ordre, qui vous eſt bien glorieux, l'application, l'exactitude & le zéle pour les intérêts du Prince, ſont la matière des applaudiſſemens que vous donnent les Sujets ; & votre inclination à ſoulager le Peuple, vous mérite toute l'approbation du Prince.

A MESSIRE

JACQUES ANNIBAL CLARET DE LA TOURRETTE, Chevalier, Seigneur de la Tourrette, Fleurieu, St. Pierre d'Eveux, & autres Lieux; Conſeiller du ROY en ſes Conſeils; Préſident Honoraire à la Cour des Monnoyes de Lyon; Lieutenant Criminel auſſi Honoraire à la Sénéchauſſée & Préſidial de lad. Ville; PREVÔT DES MARCHANDS *de Lyon, & y* COMMANDANT *en l'abſence de MONSEIGNEUR LE GOUVERNEUR.*

MONSIEUR,

SI les circonſtances font connoître le caractère des hommes, il ne pouvoit s'en préſenter de plus propres pour nous montrer l'étenduë de votre ſageſſe, & nous ouvrir en même tems votre cœur. Allarmés par les approches d'un fléau, qui en entraîne toujours après lui pluſieurs autres, nos inquiétudes ſembloient encore s'augmenter par quelques apparences de crainte de votre part; mais l'evénement nous a bientôt fait comprendre que ce n'étoit en vous que modeſtie & que tendreſſe pour vos Concitoyens. Ils n'ont preſque pas eû le tems de porter ces inquiétudes ſur les triſtes ſuites de la calamité qu'ils craignoient: du ſein même de la diſette, vous avez fait naître l'abondance; & nous n'avons d'abord été allarmés, que pour mieux ſentir le prix de notre bonheur.

CE trait particulier de prudence & d'amour pour la Patrie, de combien d'autres n'eſt-il pas ſuivi, qui font briller votre mérite & vos vertus? La bienſéance qu'exige la liaiſon du ſang, ne ſouffriroit peut-être pas que je m'étendiſſe ſur les Eloges qui vous ſont dûs. Mais pourquoi taire ce qui eſt public? & ne ſeroit-ce pas une délicateſſe déplacée, que de vouloir tenir cachés ces ſentimens d'eſtime & de reconnoiſſance dont les cœurs de tous nos Citoyens ſont pénétrés? N'admirent-ils pas en vous, MONSIEUR, cet eſprit de paix & de

douceur, qui entretient l'union & l'harmonie parmi les Corps & les Compagnies de la Ville ; cette politeſſe & cette bonté avec laquelle vous accueillez tous ceux qui vous approchent, & qui vous concilient en même tems l'amour & l'eſtime des Etrangers & des Perſonnes du premier rang ? Ennemi d'ailleurs des dépenſes publiques, qui ſont ou ſuperflues ou faſtueuſes, vous ménagez avec une prudence admirable les revenus d'une Communauté qui vous eſt devenuë chère comme votre propre famille ; tandis qu'à la première apparence de quelques beſoins, il n'eſt aucun lieu dans la Ville où vous ne portiez des ſecours, où vous ne répandiez des bienfaits. Enfin, par un heureux & rare accord, les plus belles connoiſſances & le goût le plus exquis pour les Lettres & les Beaux Arts, accompagnent & couronnent toutes ces Vertus. De là, les applaudiſſemens de tout un Peuple, qui comblé de joye de voir votre adminiſtration continuée, ne ceſſe de faire encore des vœux pour une nouvelle prolongation.

*A MESSIEURS LES ECHEVINS.**

MESSIEURS,

C'EST à vos ſoins que le précieux dépôt de nos Priviléges eſt confié ; c'eſt-à-dire, que la probité, l'amour de la Patrie veillent ſur nos plus chers intérêts. Il vous en a déja coûté bien des fatigues & des travaux : vous en aurez encore à eſſuyer ; mais il n'eſt rien de ſi pénible qui puiſſe rebuter des cœurs auſſi généreux que les vôtres. Vous êtes diſpoſés à ſacrifier vos propres intérêts à ceux de vos Citoyens, ou plutôt vous n'en connoiſſez point d'autres que les leurs. Le repos vous paroît un mal pour vous-mêmes, dans le deſir de le procurer au Public. Quel choix plus avantageux ? Ce ſont les motifs de nos ſuffrages que je vous adreſſe. Votre modeſtie aura de la peine de les agréer ; mais notre reconnoiſſance eſt trop autoriſée à ſe manifeſter, pour prendre conſeil d'une vertu déſavoüée par l'éclat de tant d'autres qui vous environnent.

*MM. Chappe, Mayeuvre, de St. Eloy, & Dutreuil.

A MESSIEURS

LES ANCIENS PREVOSTS DES MARCHANDS & Echevins.

MESSIEURS,

QU'IL eſt conſolant pour vous d'avoir laiſſé votre Patrie dans un état ſi floriſſant, qu'il ne lui reſte plus rien à ſouhaiter, que de s'y voir maintenuë ! Embellie par des travaux publics, & des Edifices ſomptueux ; illuſtrée par le progrès des Sciences & des Arts ; enrichie par l'accroiſſement de ſon Commerce ; ſoulagée, & preſque ſéduite par mille commodités qu'elle ignoroit autrefois ; ornée enfin par vos Vertus ; elle vous donne encore la ſatisfaction de vous voir remplacés par les Sujets les plus capables de ſoutenir ce que vous avez fait pour Elle. Puiſſiez-vous joüir longtems de ce doux Spectacle, & rendre mutuellement à vos Succeſſeurs les Eloges qu'ils ne pourront pas vous refuſer ?

APPROBATION.

J'AI lû, par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre : *Diſcours prononcé dans l'Hôtel de Ville de Lyon, le 21. Décembre 1741. par* M. MICHON ; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 29. Octobre 1745.

DANCHET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Amé le Sieur *Michon*, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, *Diſcours prononcé dans l'Hôtel de Ville de Lyon, le 21. Décembre 1741. par Mr. Michon*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires; A CES CAUSES, voulant favorablement traiter le ſieur Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou pluſieurs Volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéïſſance, à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon Papier & beaux Caractères, conformement à la feuille imprimée attachée pour modéle ſous le contre-ſcel des Préſentes, que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de les expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le ſieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le ſieur Dagueſſeau, Chancelier de France: le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir le ſieur Expoſant, & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. Donné à Paris le dixiéme jour du mois de Décembre, l'an de grace, mil ſept cent quarante-cinq. Et de notre regne le trente-unième. *Par le Roi en ſon Conſeil.* SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre onze de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 517. fol. 451. conformément au Réglement de 1723. qui fait défenſes, Article IV. à toutes perſonnes de quelque qualité qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les auteurs ou autrement, à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, huit Exemplaires, preſcrits par l'Article 108. du même Réglement. A Paris le 14. Décembre 1745. Signé, *VINCENT, Syndic.*

R. Hatchwell
20. 10. 87
[VOLTAIRE]

870571
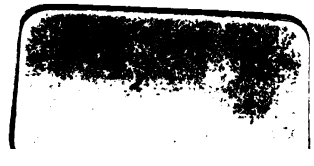
J+D 4|1988